

## Mons-la-Trivalle Claude Tarraga élu via le Conseil d'État

Une procédure judiciaire avait été lancée le 4 avril 2014.

Lors des dernières élections municipales de Mons-la-Trivalle, Gérard Lefrançois, de la liste "Ensemble continuons Mons-la-Trivalle", menée par l'actuelle maire, Arielle Escuret, a été élu au conseil municipal. Une élection qui a été annulée par décision du Conseil d'État en date du 26 janvier dernier. Claude Tarraga, de la liste "Mons debout", a ainsi été élu à sa place et siège désormais, depuis le 11 février, au sein de l'assemblée communale.

C'est la fin d'une année de procédures judiciaires qu'Arielle Escuret, a refusé de commenter : « Je ne reviens pas sur les faits puisqu'ils ont été jugés. »

Le jour du scrutin à Mons-la-Trivalle, deux personnes n'étaient pas passées par l'isoloir comme l'indique la loi. « Ces deux personnes ont volontairement violé le caractère secret et personnel de leur vote. Le président du bu-



■ Claude Tarraga a été élu conseiller municipal à la place de Gérard Lefrançois.

reau de vote et son suppléant n'ont pas assuré, à plusieurs reprises tout au long de la journée, leurs obligations et n'ont pas veillé au strict respect de l'application du code électoral », insiste pour sa part Régis Cébe qui menait la liste d'opposition à Mons.

Le jour du vote, c'est un électeur qui a porté ce fait à la connaissance d'un représentant de la liste d'opposition.

Dans un premier temps, le 17 juin 2014, le tribunal administratif de Montpellier qui avait été saisi a invalidé l'élection de Gérard Lefrançois.

Arielle Escuret, la maire, a fait une requête auprès du Conseil d'État le 18 juillet, comme le prévoit la procédure, en tant que membre de la liste "Ensemble, continuons pour Mons-la-Trivalle notre village".

La décision du conseil d'État a été rendue publique le 26 janvier et notifiée au premier magistrat de la commune de Mons-la-Trivalle le 6 février.

Elle confirmait l'annulation de l'élection de Gérard Lefrançois et validait l'élection de Claude Tarraga qui a pu reprendre ses fonctions lors du dernier conseil municipal.

J.-P. A.

### DÉPARTEMENTALES

#### ● À Agel

Kléber Mesquida, député, tiendra une permanence dans la salle du conseil de la mairie, le **jeudi 19 février**, de 15 h 30 à 16 h 45, dans le cadre des élections départementales des **22 et 29 mars** prochains.

#### ● À S'-Jean-de-Minervois

Ce **jeudi 19 février**, de 14 h à 15 h 15, Kléber Mesquida et Marie-Pierre Pons, adjointe au maire de Cessenon, tiendront une permanence dans la salle polyvalente René-Béziat.

### Camplong

#### ● Concert

Ce **jeudi 19 février**, à 20h30, le Grand café accueille un groupe de musiciens pour un concert intitulé "Entre amis". À la manœuvre : Serge Casero, Gérard Cohen, Michel Chavarria, Joël Drouin et Véronique. Ils interpréteront des chansons françaises, du jazz, du blues, le tout revisité avec des harmonies vocales. Entrée 10 €, réservation conseillée au 04 67 95 25 90.

### La Salvetat-sur-Agoût

#### ● Office de tourisme

L'office de tourisme tiendra son assemblée générale le **mercredi 4 mars**, à 18 h 30, à la salle des fêtes.

À l'ordre du jour : bilans moral et financier 2014, rapport d'activités, renouvellement du tiers sortant, projets 2015, questions diverses.

Toute personne souhaitant démissionner ou intégrer le conseil d'administration peut adresser un courrier à l'office de tourisme, place des Archers, 34 330 La Salvetat-sur-Agoût ; ou bien adresser un courriel (salvetat.tourisme@orange.fr) avant le **mercredi 25 février**. Seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent se présenter et prendre part au vote.

Corres. ML : 04 67 97 60 46.

### Riols

## Macaronade et galette vont bien ensemble

Dernièrement, une grande animation régnait à la salle polyvalente où l'association Terre riolaise, présidée par Thierry Lepetit, organisait une soirée galette, suivie d'un repas. Pas moins de 98 personnes s'étaient inscrites pour ces agapes où le plat principal était une macaronade préparée par un traiteur local et servie par les bénévoles de l'association.

En préambule, un concours de galettes a réuni 11 candidats. Pour établir leur classement, les membres du jury ont tenu compte de la présentation, de l'aspect et du goût. Après total des notes obtenues dans chacune des mati-



■ Avant le repas, les jurés ont désigné les meilleures galettes.

res, ils ont prononcé leur palmarès : 1<sup>er</sup>, Élise Azais ; 2<sup>e</sup>, Aymeline Blayac ; 3<sup>e</sup>, Olivier Grasset. Ces pâtisseries ont constitué le dessert des parti-

cipants au repas. En conclusion, le président de Terre riolaise a constaté une bonne fréquentation encourageante pour la suite.

### Saint-Amans-Soult

## Une exposition pour se remémorer le temps d'avant

Les bénévoles de l'association "Sauvegarde patrimoine Thoré" terminent la préparation de leur exposition, dont le but est de faire revivre Saint-Amans-Soult dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle à travers ses activités artisanales et industrielles et sa vie quotidienne.

Cette réalisation est le fruit de longues investigations des membres de l'association auprès des habitants qui ont bien voulu participer par leurs témoignages, leur disponibilité et les photographies qu'ils ont bien voulu confier.

Durant la période d'exposition au Tortillart, du



■ Les membres de l'association "Sauvegarde patrimoine" s'activent.

**21 février au 1<sup>er</sup> mars**, le collectif recevra le public afin de se remémorer le temps passé tout en commentant la réalisation du travail effectué. Quant aux plus jeunes, les bé-

névols sont persuadés qu'à travers les anecdotes et les images, ils pourront leur transmettre un peu de l'histoire du village.

Corres. ML : 06 81 91 13 20.

### Quarante

## Une choucroute pour soutenir la Ligue contre le cancer

Pas moins de 169 repas choucroute ont été cuisinés puis servis, récemment, par les 12 bénévoles de la Ligue contre le cancer de Quarante.

Pour ce faire, la journée avait commencé très tôt et s'est terminée... très tard.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance des plus conviviales au son de l'orchestre Mélody.



■ Joëlle et ses aides dans les préparatifs du repas.

### Saint-Pons-de-Thomières

## Une centaine de secouristes formés



■ Des ateliers pratiques mis en place au centre de secours.

L'intercommunalité du Pays saint-ponais s'est engagée dans une démarche de sécurité en équipant les neuf communes de son territoire, hameaux compris, en défibrillateurs automatisés externes.

Pour rendre leur utilisation encore plus efficace dans le délai d'attente des pompiers, une formation au PSC1 (prévention et secours civiques niveau 1) a été mise en place au centre de secours principal de zone pour des groupes d'une dizaine de personnes par site. Elles ont été choisies par les maires selon des critères de disponibilité et de situation géographique sur les commu-

nes. Président de la communauté de communes, Josian Cabrol précise : « Assurées par les formateurs du centre de secours dans le cadre de l'union

départementale des sapeurs-pompiers de l'Hérault, ces sessions sont cofinancées par la communauté de communes et les mairies. D'une durée de 8 à 10h, cette formation prend en compte les gestes essentiels que doit connaître un secouriste (précisions dans l'alerte, fonctions vitales à préserver, rapidité d'intervention dans la mise en œuvre du défibrillateur en cas d'arrêt cardiaque...). Au final, c'est près d'une centaine de personnes qui aura obtenu la compétence nécessaire pour la prise en charge optimale d'une victime. »

#### ● Don de sang

L'unité mobile de l'établissement français du sang (EFS) accueillera les donateurs bénévoles ce **jeudi 19 février**, de 14h30 à 19h, à la caserne des pompiers.

### Au cinéma Star

*Jupiter : le destin de l'univers* : **vendredi 20**, à 20h30 ; **samedi 21**, à 14h30 ; **dimanche 22**, à 16h30.

*La famille Bélier* : **samedi 21**, à 18h15 ; **mardi 24**, à 18h (dernière séance).

*Les souvenirs* : **vendredi 20**, à 14h30 ; **samedi 21**, à

16h30 ; **lundi 23**, à 20h30 (dernière séance).

*Discourt* : **vendredi 20**, à 18h ; **samedi 21**, à 20h30 ; **dimanche 22**, à 14h30.

*Une merveilleuse histoire du temps* : **vendredi 20**, à 16h ; **dimanche 22**, à 18h30 ; **mardi 24**, à 20h30.

Corres. ML : 04 67 97 19 52 + [midilibre.fr](http://midilibre.fr)

### Cazedarnes

## Un nouveau spectacle jeunesse



■ "Michel, le mouton qui n'avait pas de chance" sur scène.

**Vendredi 18 février**, à 15 h 30, à la salle polyvalente, aura lieu le second spectacle des vacances organisé par la communauté de communes Canal Lirou - Saint-Chinianais, pour les petits et les plus grands : "Michel, le mouton qui n'avait pas de chance", par le Troupuscule théâtre.

Deux comédiens et un musicien vont raconter l'histoire de Michel, un mouton solitaire, occupé à rêver et à ruminer dans son coin, à l'abri des soucis et des dangers.

Pourtant, il est convaincu que le sort s'acharne sur lui et

qu'il est un petit mouton malchanceux.

Mais, un jour, il fait la rencontre de Brigitte, une jolie brebis égarée qui va l'entraîner dans d'incroyables aventures et va enfin lui ouvrir les yeux.

Adaptée de l'album de Sylvain Victor, cette pièce mêle l'humour à la finesse du jeu des comédiens.

Un bon moment de complicité où l'imaginaire puise dans le monde de l'enfance.

À partir de 4 ans. Informations et réservations au 04 67 37 85 29.

Corres. ML : 06 87 39 11 59 + [midilibre.fr](http://midilibre.fr)